



Fiche descriptive du site Natura 2000

# Haute vallée de la Touques et affluents

## Directive

« Habitats, faune, flore »

Zone spéciale de conservation  
(ZSC)

FR2500103



## Départements

Orne (61), Calvados (14)

## Document d'objectifs

- ▶ Validé le 23/11/2007
- ▶ Approuvé le 18/03/2008

## Dates de désignation

- ▶ SIC : 07/12/2004
- ▶ ZSC : 13/04/2007

## Communes

### Orne

Aubry-le-Panthou, Avernoes-Saint-Gourgon, Bosc-Renoult, Canapville, Gouffern-en-Auge, Montreuil-la-Cambe, Pontchardon, Roiville, Saint-Gervais-des-Sablons, Sap-en-Auge, Ticheville

### Calvados

Livarot-Pays-d'Auge

**Superficie :** 1 402 ha

- ▶ 50 % du site en surface agricole
- ▶ 49 % du site en forêt

## Opérateur/animateur

Conservatoire des espaces naturels de Normandie



Vue d'ensemble du vallon du Bourgel

CEN Normandie

## Présentation du site

Organisé autour de la haute-vallée de la Touques, ce site est constitué de 10 secteurs unitaires regroupés en 7 secteurs principaux représentant les éléments caractéristiques et remarquables du pays d'Auge et de ses abords. Le paysage, très vallonné, a été dessiné par le chevelu dense de rivières, dont le fleuve Touques, qui ont creusé leur lit dans les formations calcaires du Cénomaniens. Il s'agit donc d'un ensemble de boisements, de coteaux calcaires secs, ou, lorsqu'ils sont moins abrupts et sur des substrats sourceux, de formations hygrophiles (prairies humides, marais alcalins, mégaphorbiaie). A certains coteaux, sont associées les prairies marécageuses de fonds de vallées. La plupart des secteurs présentent un indéniable intérêt panoramique, par les superbes points de vue qu'ils offrent.

Le secteur des **Moutiers-Hubert**, dont l'intérêt vient de la diversité des milieux rencontrés, associe des prairies humides de fond de vallée, des coteaux calcaires dont celui des Costils, du bocage et des bois sommitaux. Il comporte par ailleurs des grottes à chauves-souris.

Affluent de la vallée de la Touques, **le vallon du Bourgel**, présente tous les stades intermédiaires entre les zones humides et les zones sèches. La diversité des milieux y est grande : bois de feuillus et de conifères, prairies humides (Campigny), prairies sèches, coteaux arides (coteau du moulin d'Avernoes, coteau du hameau des Vêques), cultures, broussailles, grottes... Dans les bois du Four et d'Avernoes-Saint-Gourgon, des futaies âgées de sapins de Normandie correspondraient à des habitats naturels relictuels de la forêt primitive du pays d'Auge. Du fait de son débit élevé et de la présence de séquences d'habitats diversifiés, le Bourgel constitue le meilleur ruisseau du bassin amont de la Touques pour la reproduction de la truite. La bonne qualité des eaux du Bourgel est également à l'origine de





Pelouse et dalle calcaire



Mégaphorbiaie



Orchidées sur pelouse calcaire



Pâturage caprin sur le coteau

la présence d'écrevisses à pieds blancs et d'une population extraordinaire de chabots.

Le secteur des **Quatre Favrils** correspond à un ensemble de petits vallons formant un demi-cercle dans un environnement boisé. Des zones sourceuses sur les pentes et des sources claires alimentent des rus permanents.

**Le coteau calcaire de la Fosse**, très pentu, se situe sur le flanc d'un vallon qui converge vers la vallée de la Vie. L'exposition sud et le substrat sous-jacent filtrant favorisent une sécheresse marquée pendant la période estivale.

**Le coteau des Champs Genêts**, exposé au sud et composé d'une zone buissonnante à genévriers, d'une pelouse sèche et d'un bois sommital, se localise dans un vallon affluent de la vallée de la Vie. Il présente un gradient croissant de sécheresse du bas vers le haut pour atteindre un niveau plus humide au sommet, lié à la présence d'argiles à silex.

**Le coteau de la butte de Courménil**, fait partie d'un ensemble de reliefs situés tout au long de la vallée de la Dives. Le suintement d'une source localisée dans la partie supérieure du coteau favorise la présence de plantes de milieux humides.

Enfin, la **grotte du Sapmesle**, constitue un des principaux sites normands d'hibernation de chauves-souris.

## Habitats et espèces justifiant le site

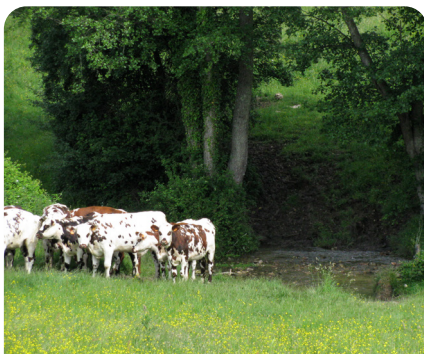
### Habitats d'intérêt européen présentes sur le site

Type de milieu	Code	Nom scientifique	Surface (ha)	Priorité sur le site
Formations herbeuses semi-naturelles	6210*	Forme prioritaire de pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> ) (*sites d'orchidées remarquables)	58,65 (4,19 %)	1
	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> ) (*sites d'orchidées remarquables)	14,84 (1 %)	1
	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	25,05 (1,79 %)	2

\*= habitat prioritaire



Hêtraie - chênaie à Jacinthe

Damier de la succise  
(*Euphydryas aurinia*)Grand Murin  
(*Myotis myotis*)

Pâturage bovin

Type de milieu	Code	Nom scientifique	Surface (ha)	Priorité sur le site
Tourbières et bas-marais	7230	Tourbières basses alcalines	0	2
Forêts de l'Europe tempérée	9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i>	244,66 (17,48 %)	3
	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	144,17 (10,3 %)	3

## Espèces d'intérêt européen présentes sur le site

Type d'espèce	Code	Nom scientifique	Nom commun	Priorité sur le site
Poissons	1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	1
Crustacés	1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pieds blancs	1
Lépidoptères	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la succise	1
Chiroptères	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	2
	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	2
	1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle	2
	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	2
	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	2
	1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	2

\*= espèce prioritaire

## Activités socio-économiques

## Agriculture

L'agriculture du site est fortement tournée vers l'élevage, et les systèmes présents sont, pour la plupart, typiquement herbagés. En 2000, la superficie toujours en herbe (STH) représente 71 % de la surface agricole utile (SAU) dans les exploitations situées sur douze des quatorze communes du site. L'élevage bovin est destiné principalement à la filière laitière, et pour la viande ; il est complété localement par d'autres types d'élevage (principalement ovin et parfois porcin) ainsi que par un élevage équin toujours plus important et caractérisant l'évolution croissante du nombre de haras dans la région. Enfin, les terres labourables sont quant à elles utilisées pour la culture de céréales et/ou de maïs fourrager.

## Exploitation forestière

Toutes les parcelles forestières concernées par le périmètre Natura 2000 appartiennent à des propriétaires privés. 80 % de la surface forestière du site est concerné par un plan simple de gestion (PSG). Les boisements sont essentiellement formés de peuplements feuillus. Ces peuplements feuillus sont pour la plupart hérités du taillis ou taillis sous futaie. Les essences prépondérantes présentes sont : Chêne, Hêtre, Frêne, Merisier et localement le Châtaignier. Le Sapin de l'Aigle est plus ou moins présent en mélange. Les peuplements résineux n'occupent, quant à eux, que 9 % de la surface forestière du site.

## Chasse

Le chevreuil et le sanglier sont les deux espèces gibier de prédilection pour les espaces boisés. Les lièvres, assez abondants, alimentent la chasse en milieu ouvert mais restent également très présents en forêt. La bécasse passe au bois, quelquefois en abondance. Le lapin est rare, blaireaux et renards s'accommodent très bien des mosaïques forêt-cultures-prés. Le mode de chasse varie en fonction de la superficie du territoire. Elle est le plus souvent familiale, en battues ou devant soi. Vénérie et déterrage sont pratiqués à l'occasion de façon très épisodique. Le tir à l'approche pourrait se développer sur ces topographies paysagères adaptées.

## Pêche

La Touques et ses affluents bénéficient d'une renommée nationale en matière de pêche des salmonidés (truite, ombre), et en particulier de la forme migratrice de la Truite commune qu'est la Truite de mer. Le bassin de la Touques abrite en effet la première population française de ce poisson, et fournit la moitié des captures réalisées en France en eau douce. Sur le périmètre du site, on peut distinguer deux secteurs, faisant tous deux l'objet d'une gestion halieutique animée par les collectivités locales et les pêcheurs :

- ▶ les **portions de berge de la Touques** (aménagées par l'association en parcours de pêche à haute valeur halieutique) sur lesquelles se pratique la graciation (remise à l'eau du poisson capturé) sont pour partie réservées à la pratique de la pêche à la mouche. L'enjeu sur ce linéaire de cours d'eau est logiquement la prise en compte de l'usage, qui implique des modalités de gestion de la ripisylve adaptées, en particulier sur les parcours « mouche ».
- ▶ le **ruisseau du Bourgel**, classé sur le plan halieutique en « réserve de pêche ». La pêche y étant interdite pour y préserver les conditions de reproduction des salmonidés, aucune modalité d'intervention spécifique n'est à intégrer aux orientations de gestion retenues.

## Tourisme

D'une manière générale, il n'y a pas d'activités de loisirs organisées sur les habitats d'intérêt communautaire de la zone. Ces espaces sont privés et l'accès au public n'y est pas autorisé. Toutefois, il faut noter que certains sports motorisés, comme le quad, peuvent être pratiqués localement sur le site.

Conformément à l'esprit de la Directive « habitat », l'objectif est de maintenir ou rétablir, dans un état de conservation favorable, les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, présents sur le site, tout en conservant les activités socio-économiques.

### Enjeux et objectifs par type de milieux et/ou d'activités

Milieu/Activité	Objectifs
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintien des pratiques agricoles telles que l'élevage extensif, les prairies de fauche, l'équilibre entre les zones de cultures et les zones de prairies</li> <li>▶ Restaurer et entretenir des milieux ouverts d'intérêt communautaire par la mise en œuvre de mesures adaptées</li> </ul>
Exploitation forestière	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Concilier la préservation des habitats naturels d'intérêt communautaire avec les pratiques sylvicoles à vocation économique</li> <li>▶ Préserver des mosaïques d'habitats</li> <li>▶ Sensibiliser les acteurs forestiers notamment au travers des documents de gestion durable</li> </ul>
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Redonner une vocation « salmonidés » de qualité aux ruisseaux</li> </ul>
Chasse	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintien (ou retour le cas échéant) à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique</li> <li>▶ Trouver un équilibre entre la bonne conservation des habitats et l'activité cynégétique dans les zones où l'agriculture ne peut plus mettre en valeur ces milieux.</li> </ul>
Tourisme/ loisir	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Eduquer le public et les usagers au respect des espaces sensibles</li> </ul>

### Actions pouvant impacter les habitats et les espèces d'intérêt européen

Habitat/ Espèce	Habitats naturels (code Natura 2000)	Actions favorables à la préservation, voire à la restauration du milieu/ de l'espèce	Actions défavorables
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (6210)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Restauration par débroussaillage</li> <li>▶ Pâturage extensif</li> <li>▶ Fauche adaptée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Colonisation arbustive par abandon de l'agriculture traditionnelle</li> <li>▶ Pâturage intensif ou fauche inadaptée</li> <li>▶ Empierrements (cas spécifique du coteau du Glatinet)</li> <li>▶ Extraction de calcaire</li> <li>▶ Apport d'intrants</li> </ul>
	Habitat à Damier de la Succise (1065)		
	Mégaphorbiaies (6430)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Pâturage extensif</li> <li>▶ Fauche adaptée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Retournement des prairies et cultures</li> <li>▶ Drainage</li> <li>▶ Apport d'intrants</li> </ul>
Tourbières et bas-marais	Tourbières basses alcalines (7230)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Débroussaillage et arrachage ponctuel des saules</li> <li>▶ Pâturage extensif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Evolution en saulaie par l'absence d'entretien</li> <li>▶ Apport d'intrants</li> <li>▶ Modification du régime hydraulique</li> </ul>

# Actions pouvant impacter les habitats et les espèces d'intérêt européen

Habitat/ Espèce	Habitats naturels (code Natura 2000)	Actions favorables à la préservation, voire à la restauration du milieu/ de l'espèce	Actions défavorables
Habitats rocheux et grottes	Grottes non exploitées par le tourisme (8310)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mise en place de protection (grille) empêchant l'accès des usagers</li> <li>▶ Sensibiliser et informer les usagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Fréquentation humaine régulière</li> </ul>
	Habitat chiroptères		
Forêts de l'Europe tempérée	Hêtraies acidophiles atlantiques (9120)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Privilégier la régénération naturelle</li> <li>▶ Favoriser les modes de futaies (régulières ou irrégulières)</li> <li>▶ Maintenir le Sapin de Normandie en Chênaie-hêtraie collinéenne à Houx</li> <li>▶ Maintenir un sous-bois caractéristique du houx en contenant sa prolifération</li> <li>▶ Préférer le recépage partiel du Houx à d'autres types de régulation s'il est trop envahissant</li> <li>▶ Conserver des arbres sénescents et du bois mort</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Reboisement par des essences étrangères au cortège de l'habitat</li> <li>▶ Reboisement par une seule essence du cortège</li> <li>▶ Sur abroustissement des ligneux par les chevreuils</li> <li>▶ Extraction systématique du Houx lors de la phase de régénération</li> </ul>
	Habitat chiroptères		
	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Privilégier la régénération naturelle</li> <li>▶ Favoriser les modes de futaies (régulières ou irrégulières)</li> <li>▶ Maintenir le Sapin de Normandie en Chênaie-hêtraie collinéenne à Jacinthe</li> <li>▶ Conserver des arbres sénescents et du bois mort</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Reboisement par des essences étrangères au cortège de l'habitat</li> <li>▶ Reboisement par une seule essence du cortège</li> <li>▶ Sur abroustissement des ligneux par les chevreuils</li> <li>▶ Tassement du sol</li> </ul>
	Habitat chiroptères		
Habitat Damier de la Succise (1065)		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Cf. habitat 6210</li> <li>▶ Restaurer puis entretenir une mosaïque de milieux herbacés</li> <li>▶ Mise en place ponctuelle d'enclos (pour les sites sur-pâturés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Cf. habitat 6210</li> </ul>
Habitat espèces aquatiques		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Pâturage extensif</li> <li>▶ Protéger les berges du piétinement (clôtures)</li> <li>▶ Création de zones tampon à l'aval des parcelles sensibles</li> <li>▶ Réguler les populations de ragondin et rats musqués</li> <li>▶ Evaluer l'impact de la gestion sur les espèces d'intérêt européen</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Divagation du bétail dans le cours d'eau et sur les berges</li> <li>▶ Apport d'intrants</li> </ul>

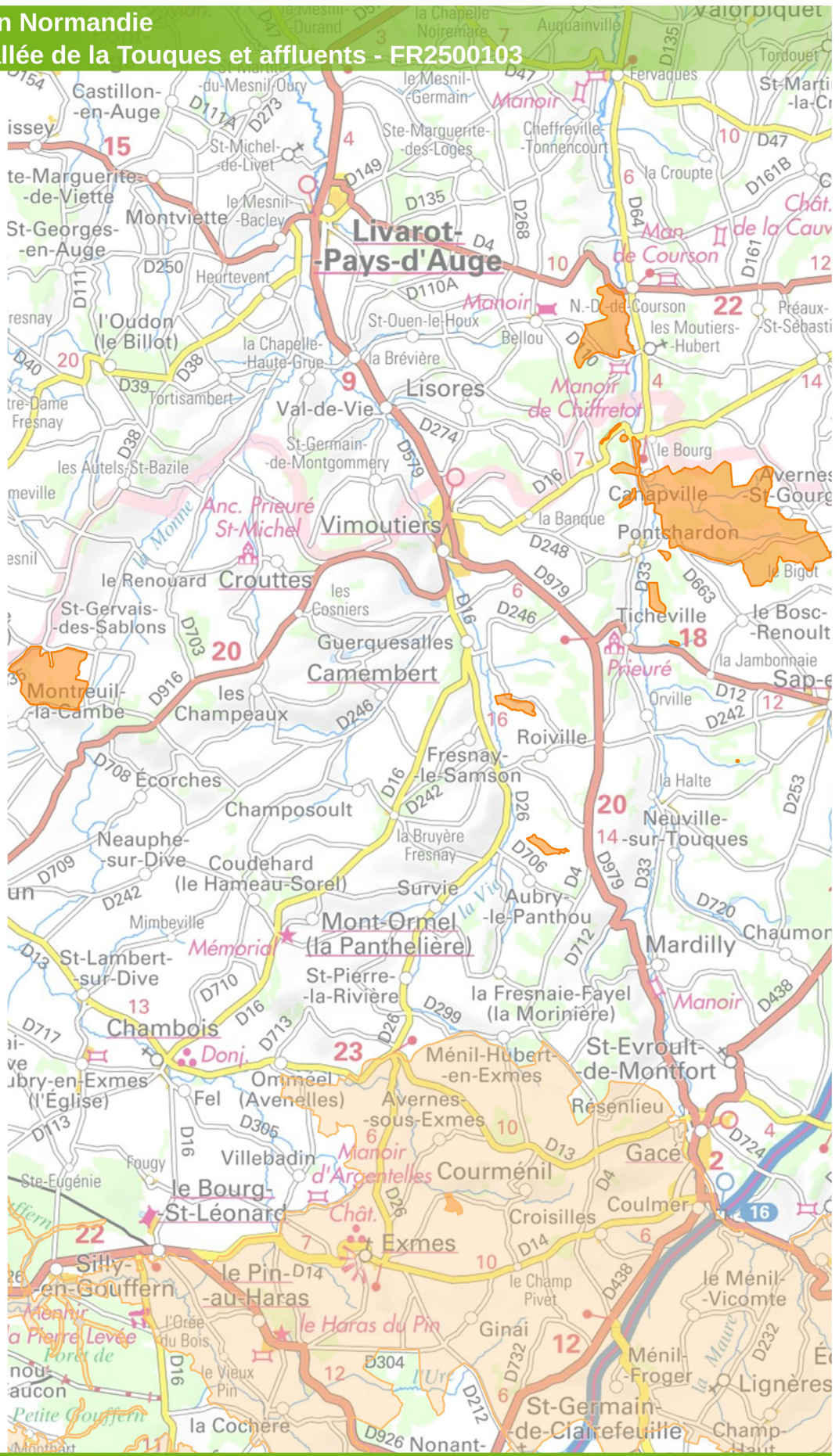
# Natura 2000 en Normandie

## Site: Haute Vallée de la Touques et affluents - FR2500103



- Site Natura 2000 - FR2500103
- Autre site (ZSC)

Cliquez sur le logo ci-dessous pour accéder aux informations liées au site



Sources :  
IGN Scanexpress;  
DREAL-Normandie.  
Production:  
Le 31/05/2017 - DREAL-NORMANDIE



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE

[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)

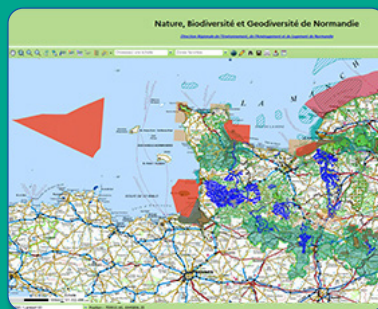


**INPN**



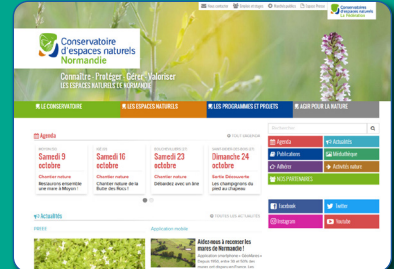
<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2500103>

**CARMEN**



<https://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/8/nature.map>

**CEN normandie**



<http://cen-normandie.fr/>

**DREAL de Normandie**



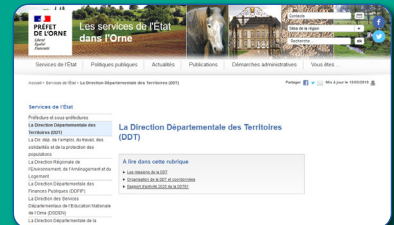
[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)

**DDTM 14**



<http://www.calvados.gouv.fr/la-direction-departementale-des-territoires-et-de-a1951.html>

**DDT 61**



<http://www.orne.gouv.fr/la-direction-departementale-des-territoires-ddt-r2913.html>



Fiche actualisée en mai 2021

Ministère de la Transition écologique  
 Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie  
 Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex  
 1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex  
 Tél. : 02 78 26 19 00  
[dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr)

Réalisation : DREAL Normandie